

# Talaie El Houriat rompt avec le boycott

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Equipe nationale

## Les Verts en stage à partir d'aujourd'hui

Page 23

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4260 - Lundi 28 août 2017 - Prix : 10 DA

Absence de traçabilité, engraissement des moutons et manque de contrôle

## Le risque de putréfaction de la viande à envisager

Page 4

### L'effondrement de Daech en Irak

Par Mohamed Habili

**I**l a fallu des mois aux forces irakiennes pour libérer Mossoul de l'emprise de Daech, mais quelques jours seulement ont suffi pour lui reprendre Tal Afar, même s'il reste encore une ou deux poches à réduire complètement avant que la victoire ne soit proclamée par le Premier ministre et commandant en chef, Haider Al Abadi. Ce qui selon toute apparence ne saurait trop durer maintenant. Si cette deuxième grande bataille de 2017, qui au départ s'annonçait presque aussi difficile à mener que celle de Mossoul, et par conséquent d'une durée comparable, a été conclue en un temps aussi court par rapport aux prévisions, en un temps record pour ainsi dire, c'est probablement parce qu'elle vient après celle de Mossoul, qui a grandement entamé les forces de Daech dans leur ensemble. Cela dit, il était question de deux mille terroristes ou moment où la bataille commençait. Il est probable qu'une partie d'entre eux a choisi de quitter Tal Afar plutôt que de la défendre jusqu'au bout, plutôt que d'y mourir autrement dit, contrairement à ce qu'on attendait d'eux en termes de détermination. Peut-être est-ce ce retrait plus ou moins massif qui explique que reprendre Tal Afar n'a pris que quelques jours à l'armée irakienne. Ce serait alors que Daech a refusé cette bataille, soit pour aller renforcer une autre de ses positions en Irak, ou même ailleurs, en Syrie par exemple, soit parce qu'il se ressentait des pertes subies antérieurement, et notamment à Mossoul, et qu'il n'était pas en mesure de la livrer avec un acharnement digne de sa réputation. *Suite en page 3*

### Rentrée scolaire 2017-2018

# Les nouvelles mesures de Benghebrit



Affirmant œuvrer à réaliser un saut qualitatif en faveur de l'école algérienne, la ministre de l'Education nationale, a dévoilé hier, lors de la conférence nationale de l'éducation, les principaux défis que compte relever son département pour la prochaine année scolaire. *Lire page 2*

PH/D. R.

Licences d'importation de biens et de marchandises  
**Le décret exécutif de décembre 2015 demeure en vigueur**

Page 2

Concert en septembre

**François Morel et Antoine Sahler s'invitent en Algérie**

Page 13

Rentrée scolaire 2017-2018

# Les nouvelles mesures de Benghebrit

■ Affirmant œuvrer à réaliser un saut qualitatif en faveur de l'école algérienne, la ministre de l'Education nationale, a dévoilé hier, lors de la conférence nationale de l'éducation, les principaux défis que compte relever son département pour la prochaine année scolaire.

Par Louiza Ait Ramdane

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a souligné que son secteur prendra soin de développer un ensemble d'actions inscrites au plan d'action du gouvernement. L'essentiel de ces actions portera sur «l'amélioration de la maîtrise des langages fondamentaux au primaire, la réforme du système d'évaluation pédagogique, la généralisation progressive de l'enseignement de tamazight, l'amélioration de la gouvernance dans le système scolaire en poursuivant la numérisation du secteur, le renforcement de l'éducation à la citoyenneté et la mise en œuvre du programme national de formation en direction de tous les personnels». A cette occasion, Benghebrit qui a affirmé qu'elle s'engageait à assurer à tous les élèves une éducation de base de qualité, a précisé qu'une plateforme de formation à distance a été mise en ligne au profit des chefs d'établissements. Cette formation a porté sur la gouvernance, le leadership éducatif et le projet d'établissement au profit de 1 630 proviseurs. Au plan administratif, encadrement pédagogique et gestion des ressources humaines, la ministre de l'Education a invité les 50 directeurs de l'éducation à effectuer des visites de terrain afin de s'assurer du lancement effectif de la rentrée à la date arrêtée et de la disponibilité de l'encadrement, mais aussi pour veiller à ce que les manuels scolaires parviennent aux élèves dans le temps requis. «Nous devons arriver au nécessaire rééquilibrage des effectifs au plan de la gestion des ressources humaines en assurant un redéploiement efficace vers les zones susceptibles d'être déficitaires. Aucune division pédagogique ne doit rester sans encadrement. Tous les chefs établissements scolaires sont instruits afin d'organiser des opérations élection des délégués de classe», a indiqué la ministre au plan de la gestion des ressources humaines. «Il vous faut créer les conditions optimales pour des concertations régulières et systématiques entre l'administration scolaire et les partenaires sociaux, le même intérêt doit être accordé à la communication avec les médias.



Pour ce faire, il importe d'informer constamment de toutes les décisions officielles», a indiqué la première responsable du secteur concernant le plan de la gestion de proximité et de la communication. La ministre a appelé à une collaboration étroite pour une implication plus accrue de tous les intervenants dans la mise en œuvre du programme intégré de pérennisation des cantines scolaires et le versement de la prime de scolarité

spéciale de 3 000 DA dans les délais. Tous les moyens doivent être mis en œuvre en vue d'affiner la lutte contre la déperdition scolaire, notamment dans le cycle moyen et la prise en charge des enfants à besoins spécifiques.

## 30 nouveaux manuels scolaires

Par ailleurs, la ministre de l'Education nationale, a informé

que 30 nouveaux manuels scolaires et 6 cahiers d'exercice seront mis à la disposition des élèves au niveau du 2<sup>e</sup> palier des cycles primaire et moyen à la prochaine rentrée scolaire, soulignant que le dernier délai de la distribution des manuels aux établissements de l'éducation a été fixé au 31 août. Le nombre global de manuels scolaires à distribuer durant la rentrée scolaire est donc de 65 millions de manuels.

## Les adjoints d'éducation reviennent à la charge Menace de grève à la rentrée scolaire

LA PROCHAINE rentrée scolaire s'annonce plutôt perturbée. Les adjoints d'éducation menacent, de boycotter la prochaine rentrée scolaire. Et prépare un mouvement de contestation le 6 septembre prochain. La Coordination nationale des adjoints de l'éducation, affiliée au Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), menace de reprendre la protesta dès le 6 septembre prochain. A cet effet, la coordination des adjoints d'éducation incombe la responsabilité de ces actions de contestation à la tutelle. La coordination veut dénoncer à travers ces mouvements «la sourde oreille du ministère de l'Éducation dans le règlement du dossier des corps en voie de disparition». Ces contestataires déplorent, en outre, les dysfonctionnements contenus dans le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale. À signaler que les revendications de ces employés de l'éducation tournent autour de la régularisation de la situation des adjoints, ainsi que des

adjoints principaux de l'éducation à travers leur promotion du grade de base à celui de superviseur de l'éducation. Le SNTE demande également la création de nouveaux postes pour les conseillers de l'éducation et les conseillers formateurs de l'éducation, comme cela a été fait pour le corps des enseignants. Les adjoints et les superviseurs de l'éducation demandent la suppression des postes en voie de distinction et l'application du décret présidentiel 266-14 portant sur la grille des salaires des fonctionnaires. Ils demandent, également, de prendre en considération le facteur de l'expérience professionnelle pour tous les superviseurs, afin qu'ils puissent accéder au grade de superviseur principal. Les adjoints d'éducation demandent également «la valorisation de l'expérience professionnelle, la valorisation de tous les niveaux et diplômes scientifiques ainsi que celle de l'expérience des adjoints issus du système d'enseignement».

L. A.R.

Afin d'éviter les erreurs enregistrées dans les manuels scolaires précédents, la première responsable du secteur a déclaré que la publication scolaire est en cours d'évaluation par la commission de contrôle et de révision. D'autre part, la ministre a informé que l'ONPS organisera du 5 au 12 septembre un salon du livre scolaire à travers le territoire national afin de permettre aux parents d'élèves d'acquiescer les manuels, ajoutant que l'inauguration officielle aura lieu à l'Office Riadh El Fath à Alger. Répondant à une question sur le dossier de réforme du baccalauréat, Benghebrit a réaffirmé que «le dossier est au niveau du gouvernement pour examen», affirmant que le système du baccalauréat de cette année (2017-2018) «ne subira pas de modifications» d'autant que «l'organisation de cet examen national suivra le même protocole que celui adopté pour le baccalauréat 2017». Concernant l'exploitation des listes d'attente pour le recrutement des enseignants, la ministre a précisé que ces listes seront toujours sollicitées pour l'enseignement primaire jusqu'au 31 décembre 2017, tandis que l'exploitation de celles-ci concernant les cycles moyen et secondaire sera suspendue en décembre 2018. A cette occasion, trois ateliers sur la gestion financière et des infrastructures, la formation et le système informatique ainsi que les volets pédagogiques, éducatifs et celui concernant les questions de scolarisation ainsi que l'organisation, les lois et les activités culturelles et sportives, seront prévus lors de la conférence. Plus de 9 millions d'élèves vont rejoindre les bancs de l'école le 6 septembre, soit plus de 270 000 élèves de plus que l'année scolaire passée. Selon Benghebrit, le cours inaugural portera sur le thème de «l'éco citoyenneté». L'accent sera ainsi mis sur l'éducation comportementale, avec une contribution active du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, d'autant que le slogan choisi pour cette année scolaire est «Tous mobilisés pour une école citoyenne et de qualité».

Louiza Ait Ramdane

Licences d'importation de biens et de marchandises

## Le décret exécutif de décembre 2015 demeure en vigueur

Le décret exécutif du 6 décembre 2015 instaurant le régime des licences d'importation de biens et de marchandises demeure en vigueur, a indiqué hier après-midi un communiqué des services du Premier ministre. «Des médias ont rapporté, ce jour, l'annulation d'un décret exécutif ayant trait au régime des licences d'importation de biens et de marchandises. Cette information a donné lieu à une incompréhension autour de cette

question», a précisé le communiqué. «A titre de clarifications, les services du Premier ministre tiennent à faire savoir à l'opinion que, premièrement, le décret exécutif du 6 décembre 2015 instaurant le régime des licences de biens et de marchandises demeure en vigueur et que, deuxièmement, le décret exécutif abrogé, et datant du 22 juin 2017, avait soumis la décision finale d'attribution d'une licence d'importation à l'accord du

Premier ministre», explique la même source. «C'est donc cette procédure qui a été abrogée afin de laisser à l'administration du Commerce le soin de régir les licences d'importation qui demeurent toujours en vigueur», conclut le communiqué des services du Premier ministre.

Par ailleurs, le Premier ministre a abrogé le décret relatif à la création d'une inspection générale auprès du Premier ministre. Ainsi, se basant sur la

Constitution, notamment ses articles 99 et 143, le Premier ministre a abrogé les dispositions du décret n° 17-205 du 28 juin 2017 portant création d'une inspection générale auprès du Premier ministre et fixant ses missions et son organisation, a rapporté l'APS. Pour rappel, la création de cette inspection générale auprès du Premier ministre a été annoncée par le précédent Premier ministre, Abdelmajid Tebboune, lors

d'une conférence de presse à l'issue du vote du plan d'action à l'APN en juin dernier. Il avait alors expliqué que cette inspection générale avait pour mission de contrôler les finances publiques et conférer davantage de transparence au financement et à la réalisation des projets publics.

A noter que ces deux décrets ont été publiés hier 27 août 2017 sur le «Journal officiel» n° 50.

Synthèse de Lynda N.

Les listes pour les élections locales se précisent

# Talaie El Houriat rompt avec le boycott

Faisant suite à la convocation avant-hier du corps électoral par le président de la République pour la tenue des élections des Assemblées communales et de wilaya (APC et APW) le 23 novembre prochain, la liste des partis et formations politiques en lice à ce rendez-vous électoral se précise. Si la plupart d'entre eux sont «des habitués», c'est le parti de Talaie El Houriat qui marquera la surprise en annonçant sa participation, pour la première fois, aux prochaines locales.

Par Lynda Naili

Longtemps inscrit à l'enseigne du boycott électoral, le parti Talaie El Houriat de Ali Benflis a annoncé avant-hier sa décision de participer aux élections locales (Assemblées populaires communales et de wilaya/APC et APW), prévues le 23 novembre prochain. Il s'agit là de la première participation de Talaie El Houriat aux élections locales, suite à la décision prise lors de la 4<sup>e</sup> session du comité central du parti. A ce propos, Fayçal Hired, responsable de l'information et de la communication au niveau du parti, fera savoir que 134 membres ont voté pour la participation au scrutin alors que 109 ont voté contre, tandis que deux membres se sont abstenus. «Oui, nous appelons au dialogue et nous ne cesserons jamais d'appeler au dialogue». Dans son discours d'ouverture de cette 4<sup>e</sup> session du comité central de son parti, Benflis a prôné «le dialogue» devant mener à «une véritable sortie de crise et pour régler les problèmes réels des Algériennes et des Algériens». De son côté, Mohamed Douibi, secrétaire général du mouvement Ennahda, assurant la participation de sa formation aux prochaines élections locales, a souhaité avant-hier à Alger, que les futures Assemblées communales et de wilaya (APC et APW) «permettent de renforcer la cohabitation politique» et de conclure des alliances qui placent l'intérêt des citoyens en priorité. S'exprimant lors de l'ouverture des travaux



P.H.D. R.

d'installation de la commission de wilaya du parti pour la préparation des prochaines élections locales à Alger, le SG du mouvement Ennahda a insisté sur «les conditions d'intégrité et d'impartialité, lors des prochaines élections, en vue de consacrer l'égalité des chances entre tous les partis qui y participent», d'«élire des APC et APW où la cohabitation politique sera renforcée et de conclure des alliances qui placent l'intérêt des citoyens en priorité». Il a en outre fait savoir qu'en application de la décision du Conseil consultatif national qui a décidé de la participation aux prochaines élections locales et de wilaya, dans les listes de l'Union Ennahdha-Adala-Binai et dans le cadre du programme du bureau national du parti, des commissions de wilaya ont été installées récemment dans les wilayas de l'Est et de l'Ouest, précisant que l'opération d'installation se poursuivait pour les wilayas du Centre et du Sud. Et à

Douibi de préciser que sa formation politique préconisait «l'élargissement du dialogue politique, économique et social» en associant tous les acteurs appelant ainsi le gouvernement à ne pas «rajouter de nouvelles impositions fiscales qui ne feraient qu'accroître davantage les catégories vulnérables», lors de son élaboration prochaine du projet de loi de finances 2018. Sur cette lancée, Abdelmajid Menasra, président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), à l'issue de la réunion avant-hier du bureau national de son parti, a lui aussi confirmé l'inscription de sa formation politique sur la liste des partis en lice pour les prochaines locales. «Nous allons participer à ces élections avec force dans la totalité des communes et des wilayas et nous allons réaliser un bon résultat», a-t-il déclaré, soulignant à ce propos que sa formation politique a ouvert ses listes aux compétences nationales et qu'une commission nationale

chargée du pilotage de l'opération des candidatures a été mise en place. De plus, Menasra a appelé «l'administration au respect du cadre légal (régissant les élections), de la transparence ainsi que le choix des électeurs» lors de ce scrutin du 23 novembre. Pour sa part, Belkacem Sahli, secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), a annoncé la participation de sa formation politique aux prochaines élections locales. A l'issue de la première session ordinaire du conseil national de son parti, qualifiant cette échéance d'«étape importante» dans le processus de consolidation de l'édifice institutionnel de l'Etat, il a affirmé que le but de la participation de l'ANR à ce scrutin était de «contribuer à la consolidation de l'édifice institutionnel de l'Etat». Soulignant à ce sujet que l'Alliance étant présente dans les différentes wilayas du pays, elle «aspire à remporter le pari des prochaines élections locales». Pour ce faire, il dira avoir donné des instructions et des recommandations aux militants de son parti, relatives notamment à l'action de proximité et la mise à jour du programme électoral de sa formation politique. En outre, il a appelé les pouvoirs publics à «réunir toutes les conditions à même de garantir la réussite de ce scrutin», tout en remédiant aux insuffisances relevées lors des précédentes élections législatives, notamment celles relatives à «la collecte des signatures et au dépôt des candidatures».

L. N.

## Assainissement du fichier électoral

# Une révision exceptionnelle des listes du 30 août au 13 septembre

L'opération d'assainissement du fichier électoral, en prévision des élections locales APW-APC, débutera mercredi prochain. C'est ce qu'il ressort du communiqué du département de Noureddine Bedoui, rendu public hier. De plus, dans un second communiqué, le même département invite les postulants à ces élections à retirer les documents nécessaires à la constitution des

dossiers de candidature ainsi que leur dépôt au niveau de la wilaya de résidence et indique le 24 septembre 2017 à minuit comme date buttoir. S'étalant sur une période de quinze jours, l'opération d'assainissement du fichier électoral débutera mercredi prochain par une révision exceptionnelle des listes électorales qui sera ouverte du 30 août au 13 septembre prochains et ce,

suite à la signature du décret présidentiel fixant la date de convocation du corps électoral au jeudi 23 novembre 2017, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. «A cet effet, poursuivra le communiqué du ministère de l'Intérieur, tous les citoyens et citoyennes non inscrits sur les listes électorales âgées de dix

huit ans révolus le 23 novembre 2017 sont invités à demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence». Précisant que «les électrices et électeurs ayant changé de résidence doivent se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation d'inscription». A ce propos, ledit communiqué expliquera que «la demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence», et soulignera dans ce contexte que «les bureaux chargés des élections au niveau des communes seront ouverts tous les jours de la semaine, de 09h00 à 16h30, à l'exception du vendredi». A ce titre, cette opération de révision, outre l'inscription des nouveaux électeurs et la suppression de ceux décédés, concernera également la radiation, pour changement de résidence, de milliers de citoyens ayant été concernés par les multiples opérations de re-

## LA QUESTION DU JOUR

### L'effondrement de Daech en Irak

Suite de la page une

On ne peut exclure non plus que la vraie raison de sa dérobade, si dérobade il y a, tienne des deux motifs à la fois. L'hypothèse de son effondrement pur et simple en Irak n'en reste pas moins la plus plausible. Penser que Daech était capable de livrer non pas une seule grande bataille mais plusieurs de cette dimension, c'était probablement lui prêter plus de forces et de ressources qu'il n'en avait réellement. Le plus probable est qu'il ne pouvait résister au rouleau compresseur des forces terrestres irakiennes et des avions de la coalition menée par les Etats-Unis que dans une de ses positions fortes en Irak. Il aurait déserté Mossoul, si c'était la bataille de Tal Afar qui était venue en premier. Pour autant, lui reprendre Tal Afar signifie qu'il a été chassé de la seule province de Ninive, non qu'il ne tienne plus rien en Irak. Toutefois ce qui est vrai du nord de l'Irak, c'est qu'il ne pouvait y défendre réellement qu'une seule position forte, soit Mossoul soit Tal Afar, de sorte que lorsqu'il lâche prise dans l'une, c'est qu'il va s'effondrer dans l'autre, est d'autant plus vrai de tous les endroits d'Irak où il reste encore présent. La raison en est simple : c'est à Ninive qu'il avait concentré ses forces, à Ninive qu'il s'était retranché pour résister et éventuellement pour vaincre. Il ne reprendra pas pied ailleurs en Irak après Tal Afar. Il ne rejallira nulle part vivant dans ce pays. Maintenant on peut le dire sans grand risque d'être démenti par le cours des événements : Daech est fini en Irak, s'il n'y a pas encore totalement disparu. Bien des indices laissent penser que ce n'est pas dans l'une ou l'autre de ses dernières positions irakiennes qu'il s'est replié après Tal Afar, mais qu'il est passé en Syrie, où il dispose encore de forces et de bastions, et où la guerre par procuration à l'ombre de laquelle il est né et a prospéré n'est pas encore finie.

M. H.

Date buttoir des dépôts de dossiers de candidature aux élections locales

### Le samedi 24 septembre 2017 à minuit

LE RETRAIT des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature aux prochaines élections locales, ainsi que le dépôt des dossiers, ont débuté hier 26 août, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. A ce propos, le département de Bedoui informe «les postulants à la candidature à ces élections, que le retrait des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature ainsi que le dépôt s'effectuent à partir du samedi 26 août 2017, auprès des services compétents de la wilaya». Détaillant le contenu du dossier de candidature et des modalités de dépôt, en conformité à la loi organique relative au régime électoral, la même source expliquera que le dépôt des listes de candidats s'effectue au niveau des services compétents de la wilaya. Soulignant au passage que la remise des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature s'effectue tous les jours de la semaine de 9h00 à 16h30 (sauf le vendredi), et le dépôt des dossiers de candidature s'achève à 60 jours francs avant la date du scrutin, soit le samedi 24 septembre 2017 à minuit. Cette annonce, rappelle le ministère, fait suite à la signature par le président de la République du décret portant convocation du corps électoral pour le 23 novembre 2017 en vue de l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya. L. N.

gement effectuées depuis la dernière révision du fichier électoral en vue des législatives de mai dernier. Ce qui d'ores et déjà s'annonce complexe pour l'administration afin d'éviter une double inscription sur le fichier national électoral. Pour rappel, lors des dernières législatives de mai 2017, le corps électoral était estimé à plus de 23 millions d'électeurs, et ce suite à l'assainissement du fichier électoral effectué pour la circonstance. Un assainissement qui a permis de déceler plus de 287 000 électeurs doublement inscrits au fichier national et ou 700 000 personnes ont été également radiées du même fichier.

Lynda Naili

Collectes de fonds et autres actions de soutien

### La solidarité renaît de ses cendres en Kabylie

LA SOLIDARITÉ agissante entre les habitants en Kabylie est en train de renaître de ses cendres. Elle est portée par des jeunes n'ayant pas eu le moindre souvenir de cet esprit pour lequel la région est réputée depuis longtemps. Cette renaissance a dépassé même la dimension de cette solidarité qui jadis était à la limite des moyens de personnes bienfaitrices. Aujourd'hui, on aide des malades, des démunis à construire leurs maisons et bien d'autres actions de solidarité envers les personnes dans le besoin. Les preuves de cette réconciliation retrouvée sont partout en Kabylie. Des jeunes se mobilisent pour la collecte de fonds destinés à la prise en charge des personnes atteintes de maladies rares, nécessitant des sommes fara-mineuses et leur transfert à l'étranger est devenu le décor de tous les villages et villes de Kabylie. Généralement ces jeunes bénévoles choisissent les carrefours pour solliciter la contribution financière de leurs concitoyens. Et ils le font de manière légale et transparente. Des gilets en jaune et vert, un badge d'identification et des boîtes portant l'avis de la collecte sur lequel tous les renseignements sont portés (nom du patient nécessiteux, sa maladie, la somme nécessaire à sa prise en charge) avec le cachet du comité et de l'association chargés de mener l'opération. Dans d'autres villages, on vient au secours des familles démunies pour leur ériger des habitations. Le champ de la solidarité s'élargit de jour en jour, d'autant plus que cela crée même cet esprit de concurrence entre villages. Qui peut mieux faire ? Les exemples ne manquent pas en Kabylie, au bonheur de toutes ces personnes qui sont dans le besoin et de plus en plus nombreuses en ces temps de vaches maigres. La gestion transparente de ces fonds collectés encourage davantage de bienfaiteurs à adhérer aux actions de solidarité. L'exemple le plus édifiant a été celui d'Ath Koudhia, dans la commune des Aghribs (27 km au nord-est de Tizi Ouzou), quand le comité de ce village avait décidé en 2015 de mettre la somme de 3.35 milliards de centimes, antérieurement collectée pour la prise en charge de la jeune malade Hayet Harkouk devant être greffée de la moelle osseuse en France mais qui est décédée avant son transfert, à la disposition des malades présentant des pathologies rares et lourdes nécessitant des soins à l'étranger. Elle avait été répartie au profit de plusieurs malades dont certains originaires d'autres wilayas du pays.

Hamid Messir

Absence de traçabilité, engraissement des moutons et manque de contrôle

## Le risque de putréfaction de la viande serait à envisager

■ L'Aïd El Adha approche à grands pas. Coïncidant presque avec la rentrée scolaire, les familles algériennes espèrent que le prix des moutons se maintiendra à des niveaux «raisonnables».

Par Meriem Benchaouia

La qualité de la viande est aussi au cœur de leurs préoccupations. Des soucis justifiés par les cas de putréfaction très rapide de la viande de mouton, observés l'an dernier. Et cette année, le risque ne semble pas écarté. En effet, le scénario, comme au lendemain de l'Aïd al-Adha 2016, peut se répéter. En 2017, il semble que les choses ne se soient pas arrangées. Les professionnels du secteur appellent à être vigilants. Nombreux ont été les familles à déclarer des anomalies flagrantes sur l'état sanitaire de la viande des abattages. Quelques heures après avoir découpé la carcasse et l'avoir congelée, plusieurs d'entre eux ont découvert que la viande virait à la couleur verte ou bleue. De même que des odeurs nauséabondes s'en dégagent. Les réseaux sociaux se sont d'ailleurs fait écho en partageant plusieurs vidéos montrant les témoignages de familles révoltées et alarmées. Ce phénomène relance à nouveau le débat sur les techniques d'engraissement du bétail, l'absence de traçabilité du cheptel et le manque de contrôle. Plusieurs voix se sont, en effet, levées pour lier ces «affaires de dégradation des viandes», au recours par certains éleveurs à des produits d'alimentation prohibés pour les moutons. Les résultats de l'enquête avaient révélé un surdosage de compléments alimentaires administrés aux bêtes. Pour sa part, l'Etat se veut tout de même



Ph.D.R.

rassurant et veille à ce que tout le cheptel commercialisé avant et pendant la fête Aïd El Adha soit contrôlé. A cet effet, le ministère de l'Agriculture a appelé les citoyens à éviter les points de vente parallèles et les marchés anarchiques pour l'acquisition d'un mouton. Le vétérinaire en chef chargé du contrôle à la Direction des services vétérinaires au ministère, Khaled Bara, a affirmé que les services compétents assureraient la prise en charge médicale du cheptel à travers les points de vente agréés. Concernant les moyens mobilisés par les autorités pour cette période, le nombre de vétérinaires qui étaient mobilisés aux fins de contrôle dépassera, selon M. Bara, les 3 000. Ces derniers se trouvent au niveau des inspections vétérinaires de wilaya, des directions des services agricoles et des organismes publics relevant du secteur de l'agriculture et autres départements ministériels. Selon la même source, des pré-

lèvements de sang chez les moutons sont effectués pour vérifier la qualité des aliments qui leur sont administrés. Les services spécialisés s'attellent actuellement à sensibiliser les éleveurs et les citoyens sur la nécessité de préserver le régime alimentaire du cheptel sans y apporter de changements. A cet effet, le certificat médical est délivré au terme de deux examens médicaux. Le premier s'effectue au niveau de la wilaya qui autorise l'éleveur à transporter le cheptel. Le deuxième contrôle doit se faire au niveau du point de vente où sont vérifiés le nombre et la race. Les examens et analyses nécessaires sont alors effectués avant de délivrer l'autorisation de vente à l'éleveur. L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev) se charge du contrôle de la qualité des aliments servis au cheptel, tandis que l'Office national des aliments du bétail (Onab) s'occupe de la fourniture des aliments, selon

l'orateur. En cas de doute avant d'effectuer un achat direct, le citoyen peut s'adresser aux services vétérinaires de la wilaya, à la Direction des services agricoles de chaque wilaya et aux services d'hygiène des APC. «Des instructions ont été données aux différents services vétérinaires et agricoles à travers le pays en vue de fournir leurs services aux citoyens», a-t-il rappelé. En matière de prévention, tout le cheptel se trouvant sur l'ensemble du territoire national a été vacciné depuis février dernier dans le cadre du programme national annuel de vaccination, a fait savoir M. Bara. Pour ce qui est des abattoirs, le même responsable a souligné que le ministère avait mobilisé tous les abattoirs en vue d'accueillir les citoyens pendant les deux jours de l'Aïd El Adha. En outre, la tutelle a appelé les citoyens qui s'apprentent à accomplir le sacrifice par eux-mêmes de s'adresser aux services vétérinaires en cas de présence de tumeurs inflammatoires sur le foie ou le poumon de la bête. Le ministère mène actuellement des campagnes de sensibilisation en vue d'inciter les citoyens à se diriger vers les abattoirs qui disposent de plus de 3 équipes vétérinaires. Les citoyens peuvent, pendant les deux jours de l'Aïd, appeler ou se présenter au siège des inspections vétérinaires ou à la Direction de l'agriculture pour soumettre leurs préoccupations. Ils peuvent également contacter les brigades mobiles.

M. B.

Grande mosquée d'Alger

## Temmar exige la participation de professionnels du design et de l'embellissement

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a instruit les responsables chargés des travaux de la Grande mosquée d'Alger d'intégrer des professionnels du design et de l'embellissement lors d'une visite d'inspection qu'il a effectuée avant-hier. «Les travaux d'embellissement doivent être pris en compte pour rendre grâce au chef-d'œuvre architectural qu'est la Grande mosquée d'Alger, qui représentera la vitrine de la capitale et, globalement, du pays», a-t-il affirmé à la presse. Il a de ce fait exigé la participation de 3 membres supplémentaires à l'Agence nationale de réalisation et de gestion de la Grande mosquée d'Alger : un paysagiste, chargé du décor extérieur, un designer qui s'occupera du décor intérieur et un responsable de l'éclairage. Accompagné du

wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, et du secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache, Temmar a effectué avant-hier une visite d'inspection à la Grande mosquée d'Alger, ainsi qu'à la mosquée Ketchaoua.

A la Grande mosquée, ils se sont enquis de l'état d'avancement des travaux au niveau de la salle de prière, de l'esplanade et du minaret. Le ministre a passé en revue les différents aspects de la construction, liés essentiellement au confort et l'esthétique de la mosquée, avec les maîtres d'œuvre et les membres du bureau d'études en charge. La visite a été l'occasion pour le ministre de relever la question de la circulation piétonne et automobile alentour, qui constitue un «défi», considérant la capacité d'accueil de l'édifice, allant jus-

qu'à 120 000 fidèles. En outre, il a discuté des possibilités d'agencement des 43 étages du minaret, qui devrait héberger des expositions et des services dédiés au tourisme et à la rentabilisation du complexe culturel.

La Grande mosquée d'Alger compte, en sus de la salle de prière, une cour extérieure, une bibliothèque, un centre culturel, une maison du Coran ainsi que des jardins, un parking, des blocs administratifs, des postes de Protection civile et de sûreté. Outre les commerces et les établissements de restauration, la Grande mosquée d'Alger accueillera un musée d'arts et d'histoire islamiques ainsi qu'un centre d'études sur l'histoire de l'Algérie.

Dans la partie sud du site, est prévu un centre culturel composé d'une grande bibliothèque, de salles de cinéma et de confé-

rence pouvant accueillir 1 500 participants. Plus tôt dans la matinée, les responsables sont allés inspecter la mosquée Ketchaoua, à la basse Casbah d'Alger, dont les travaux de restauration et de réhabilitation arrivent à leur terme. «Ce monument religieux, historique et culturel doit être une étape d'un véritable circuit touristique et mis en valeur en tant que tel», a-t-il signifié aux représentants de l'Agence turque de restauration et de coordination (TIKA), chargée des travaux de restauration et de réhabilitation, et ceux de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Ogebc), chargé du suivi. Temmar a également fait valoir l'importance de l'aménagement extérieur de l'édifice dont les travaux intérieurs ont été finalisés.

Khaled N.

## Registre du commerce

## Plus de 10 000 nouveaux inscrits à Tizi-Ouzou

■ Un total de 10 031 nouveaux inscrits au registre du commerce ont été enregistrés dans la wilaya de Tizi Ouzou entre janvier et juillet derniers, a-t-on indiqué hier à l'occasion de journées portes ouvertes sur le registre du commerce électronique organisé par l'antenne locale d'Azazga.

Par Safia T.

Ce chiffre porte le nombre global des enregistrés au niveau des deux antennes du registre du commerce de la wilaya à 80 958 opérateurs dont 500 disposent d'un registre du commerce électronique (RCE), a indiqué le directeur de l'antenne d'Azazga à l'ouverture des journées d'information organisées à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Ces sta-



tistiques classent la wilaya de Tizi Ouzou à la 4<sup>e</sup> place au niveau national après Alger, Sétif et Oran en matière d'inscription au registre du commerce et d'acquisition du RCE, a affirmé Lounès Chelloul. Sur la totalité des inscrits au niveau des deux antennes de Tizi-Ouzou et d'Azazga jusqu'à fin juillet dernier, 5 845 sont des sociétés de différentes formes juridiques et 92 sont des opérateurs étrangers originaires de 19 pays, a-t-il précisé. A l'antenne locale d'Azazga, mise en service le 19

février 2017, les opérateurs enregistrés sont au nombre de 23 915 issus des 29 communes couvertes, dont 3 213 registres délégués depuis son ouverture au 31 juillet dernier, a-t-il expliqué. Abordant des journées portes ouvertes qui s'étaleront sur deux jours, le même responsable a indiqué qu'elles visent à sensibiliser les opérateurs économiques de la région, les entreprises et les citoyens sur l'utilité et l'importance du registre du commerce et son rôle dans la protection de l'économie nationale des pra-

tiques frauduleuses et déloyales. L'autre objectif de la manifestation est d'inciter les affiliés au registre du commerce avant le 16 mars 2014, à se rapprocher des antennes de l'institution au niveau local pour acquérir le registre du commerce électronique, a-t-il indiqué. «C'est aussi une aubaine pour rappeler aux sociétés soumises au dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2016 que les délais ont été prolongés pour cette année jusqu'au 30 septembre prochain», a souligné M. Chelloul Jusqu'au 24

P.N.D.R.

août dernier, le nombre de dépositaires des comptes sociaux a atteint les 831 sur un total de 1 211 sociétés soumises au dépôt, ce qui représente un taux de 68, 62%, a-t-il observé, lançant un appel aux 435 entités concernées par la procédure à profiter de la prolongation des délais pour déposer leurs comptes.

S. T./ APS

### France Forte hausse du chômage en juillet

TOUTES catégories confondues, le nombre d'inscrits à Pôle emploi a progressé de 1,1% le mois dernier, soit 58 800 personnes supplémentaires en un mois, inscrivant un nouveau record à 5.621.400 demandeurs d'emploi. Le chômage est reparti en nette hausse en juillet en France, repassant au-dessus du seuil de 3,5 millions (3 518 100) d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A pour la première fois depuis le mois de mars, selon les chiffres publiés jeudi par le ministère du Travail. Le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité a ainsi enregistré le mois dernier sa plus forte hausse mensuelle depuis le mois de mars et a progressé de 1%, soit 34 900 personnes supplémentaires. Cette évolution confirme la tendance suggérée par le Premier ministre Edouard Philippe en début de matinée. «Je ne suis pas sûr que les chiffres du chômage de juillet soient exceptionnels», a-t-il prévenu sur BFMTV et RMC, tout en précisant qu'il ne disposait pas de ces données. En ajoutant les catégories B et C (personnes exerçant une activité réduite), le nombre d'inscrits à Pôle emploi a progressé de 1,1%, soit 58.800 personnes supplémentaires en un mois, inscrivant un nouveau record à 5 621 400 (5 926 100 en incluant les départements d'Outre-mer, en hausse de 1,0% sur un mois). La tendance est également à la hausse sur un an, avec une légère progression (+0,1%) du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et une augmentation bien plus franche du total des inscrits dans les catégories A, B et C (+3,1%). La progression du nombre d'inscrits dans ces trois catégories s'inscrit en parallèle d'un recul marqué de la catégorie D, qui reflue de 4% sur un mois et de 6,7% sur un an. Les effectifs dans cette catégorie ont notamment été alimentés jusqu'à la mi-année par le plan de formations supplémentaires des chômeurs mis en place sur la fin du quinquennat de François Hollande.

R.E.

AFP

### Brexit

## Les Britanniques appellent l'UE à ne pas «traîner les pieds»

L'Union européenne ne devrait pas «traîner les pieds» pour négocier le Brexit, a dit une source du gouvernement britannique hier avant l'ouverture d'une nouvelle session de tractations à Bruxelles. «Les deux parties doivent être flexibles et vouloir trouver des compromis quand il s'agit de résoudre des désaccords sur certains sujets», a déclaré cette source. «Comme l'UE l'a elle-même dit, l'heure tourne donc aucune des deux parties ne devrait traîner les pieds», a-t-elle ajouté. Le ministère du Brexit a également appelé la Commission européenne à être «plus souple», dans un communiqué. Les Britanniques souhaiteraient discuter dès maintenant des contours de futurs

accords commerciaux entre l'UE et le Royaume-Uni. Mais les 27 affirment qu'ils acceptent d'en parler à condition que des «progrès suffisants» soient accomplis dans trois domaines prioritaires aux yeux de l'Union: le sort des citoyens européens au Royaume-Uni, la facture de sortie et l'avenir de la frontière entre l'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord. «Les conversations concernant notre sortie et le partenariat étroit et spécial que nous voulons à l'avenir avec l'UE sont deux sujets intrinsèquement liés», selon le ministre britannique. Les positions du Royaume-Uni manquent de «substance» dans les négociations du Brexit, avaient déploré vendredi de hauts respon-

sables de l'UE. «Si vous regardez où nous en sommes et où nous devons être (...) il y a un très grand fossé», avait déclaré devant des journalistes un haut responsable européen ne souhaitant pas être nommé. Et «il est peu probable que nous fassions des progrès significatifs pour combler ce fossé» la semaine prochaine, avait-il ajouté. Le ministre britannique écrit que les négociations entre David Davis, le ministre du Brexit, et Michel Barnier, le négociateur en chef côté UE, commenceront lundi et s'étendront jusqu'à jeudi. La date précise du début des négociations n'était pas encore certaine car lundi est un jour férié au Royaume-Uni. Londres affirme avoir fait preuve

d'une «approche pragmatique» dans une série de documents sur ses positions au cours des dernières semaines, sur les futures relations commerciales, la frontière irlandaise ou les mécanismes de résolution des contentieux post-Brexit. Mais des fonctionnaires européens se sont montrés très critiques concernant ces propositions. Selon la source du gouvernement britannique, les discussions de la semaine prochaine seront essentiellement techniques et devraient être un «tremplin pour des discussions plus substantielles en septembre».

Salem K./ Agences

## Compagnies américaines qui achètent du pétrole au Venezuela Le Venezuela convoque une réunion urgente

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a convoqué pour une réunion urgente les compagnies américaines qui achètent du pétrole au Venezuela afin d'analyser les sanctions imposées à Caracas par les Etats-Unis. «Je convoque au Venezuela toutes les entreprises américaines auxquelles nous vendons du pétrole» (...) pour une réunion urgente», a dit M. Maduro dans une déclaration à la radio et à la télévision. Le but de la réunion sera de «rechercher des solutions à la situation qu'a créée ce décret (américain imposant des sanctions, ndr) qui attaque notre économie et qui instaure un blocus financier

et économique», a déclaré le président vénézuélien. Confiant, le président Maduro a déclaré que «le Venezuela a des débouchés assurés pour tout le pétrole qu'il vend aux Etats-Unis», soit 800 000 des 1,9 million de barils de la production quotidienne du pays. «Nous voulons continuer à vendre aux Etats-Unis, mais il semble que Donald Trump a interdit, dans le cadre de mesures de persécution financière coercitives, que le Venezuela reste l'un de leurs fournisseurs sûrs de pétrole», a ajouté M. Maduro, lors d'une réunion avec ses ministres de l'Energie et des Finances retransmise à la télévision et à la

radio. Déterminé à démontrer que son pays ne resterait pas immobile face à «l'effondrement» du Venezuela, le président américain Donald Trump a signé vendredi un décret prévoyant l'interdiction d'acheter de nouvelles obligations émises par le gouvernement du Venezuela ou par la compagnie pétrolière nationale PDVSA. Le décret ne mentionne cependant pas une quelconque interdiction à des compagnies américaines d'acheter du brut vénézuélien. Le président Maduro a également annoncé vendredi une réunion la semaine prochaine avec les détenteurs d'obligations vénézuéliennes, afin de discuter avec

eux des conséquences des nouvelles mesures américaines. Dans son discours, M. Maduro a précisé que 62% de ces investisseurs sont aux Etats-Unis, 12% au Royaume-Uni et 6% au Canada : «Trump leur brûle leurs obligations dans les mains», a-t-il ironisé. Selon M. Maduro, ces sanctions américaines ont été demandées par la droite vénézuélienne, pour déstabiliser encore un peu plus le pays. Le président attribue régulièrement l'origine de la crise vénézuélienne à une volonté des Etats-Unis de le renverser avec l'aide de l'opposition.

R.E.

Ouargla/ Formation professionnelle

# Plus de 10 180 places pédagogiques pour la prochaine session

■ Pas moins de 10 186 nouveaux postes de formation sont prévus au titre de la prochaine session de formation professionnelle (septembre 2017), dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris des responsables de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).



Par Lydia O.

Il s'agit de 2 475 postes de formation résidentielle, l'apprentissage (3 416) la formation qualifiante (2 970 places, dont 2 330 destinées à la femme au foyer), outre la formation passerelle (200), les cours de soir (235) et les établissements privés (800), a précisé le chef de service du suivi des établissements de la formation à la DFEP, Mohamed Abdelkader Belâalem.

La nouvelle rentrée sera marquée par l'ouverture d'une nouvelle spécialité, à savoir «Contrôle de la qualité dans l'industrie agroalimentaire», qui s'ajoute aux différentes branches et spécialités en rapport avec le développement socio-économique, a indiqué ce responsable.

Les inscriptions, lancées en juillet dernier, en prévision de cette session, se poursuivront jusqu'au 16 septembre prochain,

sachant que l'opération de sélection et d'orientation des futurs candidats aura lieu du 17 au 19 du même mois, a-t-il ajouté. Au total, 17 958 stagiaires sont attendus pour la prochaine rentrée professionnelle, selon la même source.

Pour mieux répondre à la demande économique et sociale en ressources humaines et assurer une meilleure insertion professionnelle aux jeunes diplômés, la DFEP de Ouargla s'em-

ploie à encourager la formation par apprentissage, considérée comme le mode de formation «le moins coûteux», et le plus adapté aux exigences du marché d'emploi, a expliqué M. Belâalem.

La formation par l'apprentissage, à laquelle le secteur a consacré, au titre la prochaine session, un total de 3 416 places pédagogiques au profit des futurs apprentis, se taille encore la part du lion sur l'ensemble des modes de formation, a-t-il souligné. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de Ouargla, compte, actuellement, 17 Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), ainsi que 5 Instituts national spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), 19 établissements privés agréés de formation spécialisés dans la formation professionnelle, un centre régional d'enseignement à distance, encadrés par 536 enseignants. Il compte, aussi 14 internats d'une capacité d'accueil théorique de 1 440 lits et demi-pensionnats servant quelque 2 300 repas /jour, selon les données de la DFEP.

L. O./APS

Batna

## Baisse du nombre d'accidents de la route au premier trimestre

Une baisse sensible dans le nombre des accidents de la route a été enregistrée durant le premier trimestre de 2017 dans la wilaya de Batna, par rapport à la même période de l'année précédente, a indiqué le chef du bureau de la sécurité routière auprès du Groupement territorial de la gendarmerie nationale, le commandant Arras Hambli. S'exprimant en marge d'une journée de sensibilisation aux dangers de la route et de l'usage de drogues, organisée par ce corps constitué au parc d'at-

tractions Lembarkia dans la commune de Djerma, le commandant Hambli a précisé que durant les six premiers mois de l'année en cours, 129 accidents de la route ont été recensés soulignant que ces drames ont engendré la mort de 54 personnes et des blessures à 212 autres victimes. A titre de comparaison, le même responsable a souligné que 105 décès et 667 blessés ont été enregistrés dans cette wilaya lors de 195 accidents recensés durant l'année 2016, ajoutant que le facteur

humain (excès de vitesse, dépassement dangereux) demeure «la première cause de ces accidents». Le commandant Hambli a, par ailleurs, révélé que ce bilan n'a cessé de baisser durant ces trois dernières années, indiquant que l'année 2014 avait enregistré 755 accidents ayant causé le décès de 166 personnes et des blessures à 1 411 victimes, contre 120 morts et 1 000 blessés recensés en 2015, où 616 accidents similaires ont été signalés. Cette baisse dans les accidents de la

circulation s'explique, a-t-on noté par l'intensification des actions de sensibilisation en direction des usagers de la route, la présence régulière des éléments de la Gendarmerie nationale dans des axes routiers qualifiés de «points noirs». Cette journée de sensibilisation sur les dangers de la route a été organisée afin de renforcer la proximité entre la Gendarmerie nationale et les citoyens, a ajouté la même source.

Malek H./APS

Oran

## Un hommage appuyé au colonel Othmane

Un hommage appuyé a été rendu à feu colonel Othmane, de son vrai nom Benhaddou Bouhadjar, lors d'un forum organisé au siège du quotidien «El Djoumhouria» à Oran, à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. Organisé en partenariat avec l'association «Mechaal Echahid» en présence d'autorités de la wilaya d'Oran, cette rencontre a été une occasion de plus pour mettre davantage de lumière sur une figure marquante de la guerre de libération nationale, comme l'a indiqué un professeur d'université, Lahcène

Zghaidi qui a mis en exergue le parcours de cet homme exceptionnel faisant partie d'une génération qui a pris les armes pour combattre le colonialisme français. Bouhadjar avait tout juste 20 ans lorsqu'il a rejoint l'Organisation spéciale (OS) en 1947, avant d'adhérer au Parti du peuple Algérien (PPA), puis au mouvement du manifeste et ensuite au MTLD, a-t-il évoqué rappelant que cet homme armé de valeurs a participé avec des moudjahidines de la wilaya V à des opérations de commandos dans l'acheminement des armes

et aux attaques de fermes coloniales. Des intervenants dont des compagnons d'armes du moudjahid défunt ont, tour à tour, mis en exergue son courage et son patriotisme. Né le 23 novembre 1927 à Ain Témouchent, Benhaddou Bouhadjar a suivi ses parents pour vivre à Hassi El Ghella, une commune relevant de la wilaya d'Ain Témouchent. A l'âge de 23 ans, il fut emprisonné au même titre que 47 personnes et fit la connaissance des chouchada Ahmed Zabana et Hamou Boutléis. En 1957, il prit part à la réunion des cadres de la

Wilaya V historique, aux côtés de Si Slimane (Kaïd Ahmed), le colonel Lotfi, si Nacer Merbah, Farradj, Si Rachid et le colonel Houari Boumédiène qui était à la tête de l'état-major de l'Armée de libération nationale (ALN). En 1961, il a été désigné à la tête de la Wilaya V Historique succédant ainsi au colonel Lotfi, qui venait de tomber au champ d'honneur. Il a été désigné comme membre du Conseil de la révolution. La famille du défunt colonel Othmane a été honorée à cette occasion.

Hatem D.

## Ain Defla Distribution de plus de 1 000 logements de différents types

AU TOTAL 1 074 logements de différentes formules ont été attribués à Ain Defla, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces logements, dont 634 unités publiques locatives (LPL) et 440 autres promotionnelles aidées (LPA), ont été attribués à travers 11 communes de la wilaya, au titre du programme présidentiel relatif au Logement, a-t-on ajouté de même source. Il s'agit principalement de 250 LPL distribués dans la commune de Laâmara, 30 à Mekhatria, 70 à Ain Bouyahia et 64 autres à Oued Djemaâ. Une cinquantaine d'autres unités de même type (LPL) ont été attribuées dans chacune des communes de Zeddine et Ouled Khelifa, au moment où 60 autres logements similaires ont été distribués dans la commune Tarek Ben Ziad et une trentaine au niveau de chacune des communes d'Ain Beniane et Ain Torki. La commune d'Ain Defla a enregistré la distribution au titre de ce même programme de 121 LPA, contre 78 autres attribués dans celle d'El Attaf. Ces quotas de logements sont inscrits au titre d'un programme de logements visant la distribution de 10.835 logements avant la fin de l'année en cours, a-t-on signalé de même source.

APS

## El Bayadh Plantation de 500 ha en semences de pomme de terre à Brizina

UNE SUPERFICIE de 500 hectares a été plantée dernièrement en semences de pomme de terre, dans le cadre de la mise en valeur dans la région de Brizina au sud de la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris du directeur des services agricole. Cette superficie fait partie d'un total de 1 500 ha mis en valeur auparavant dont une partie est réservée à la production de semences de pomme de terre et le restant pour la production du maïs et de la luzerne dédiée à l'aliment du bétail, a indiqué Hamoudi Benramdane. La mise en valeur se poursuit à Brizina pour atteindre une superficie agricole utile estimée à 20 000 ha durant les cinq prochaines années, dans le cadre d'un projet d'investissement dont a bénéficié la wilaya au titre du partenariat algéro-américain, a-t-on ajouté. L'opération a porté sur l'octroi d'autorisations aux responsables du projet pour le lancement du fonçage de trois forages dans une première étape afin de satisfaire les besoins du projet en eaux d'irrigation, souligne-t-on.

R.R.



Pour la surveillance des violations des droits des Sahraouis par le Maroc -

# Aminatou Haidar appelle à la mise en place d'un mécanisme onusien

■ La militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatou Haidar, a appelé, à Alger, les Nations unies à mettre en place un mécanisme de surveillance des violations des droits des Sahraouis par le Maroc, d'autant que la Minurso « assiste impuissante à ces violations », tout en exprimant le souhait de voir le nouvel Envoyé personnel onusien donner une impulsion au plan de paix.



PH. A. D. R.

Par Amel D.

« Le Maroc continue à interdire l'accès d'ONG, de différentes organisations internationales (politiques, parlementaires, syndicales, estudiantines) et d'organes de presse, aux territoires sahraouis occupés, en vue de dissimuler les graves violations des droits de l'Homme commises contre des civils sahraouis qui revendiquent pacifiquement leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance, à l'exploitation de leurs ressources naturelles et la libération de l'ensemble des détenus politiques sahraouis », a indiqué M<sup>me</sup> Haidar lors d'une conférence de presse animée conjointement, samedi au siège de l'ambassade de la RASD à Alger, avec M<sup>me</sup> Fatma El Mehdi, membre du secrétariat national du Front Polisario et secrétaire générale de l'Union

nationale des femmes sahraouies (UNFS). A cet effet, M<sup>me</sup> Haidar a évoqué les violations des droits de l'homme commises par l'occupation marocaine contre les civils sahraouis durant la période allant de janvier à août 2017, relevant que le nombre de manifestations pacifiques du peuple sahraoui pour revendiquer son droit à l'autodétermination et jouir pleinement de ses ressources naturelles, s'élevait à près de 225, outre les mouvements de solidarité avec les détenus politiques sahraouis. « Les autorités marocaines ont eu recours, à maintes reprises, de la violence notamment à la gégène et à l'arrestation abusive de 105 jeunes sahraouis », a-t-elle ajouté, mettant en avant que le nombre des détenus sahraouis dans les différentes geôles marocaines a atteint plus de 70 prisonniers dont deux mineurs. Il y a aussi, a-t-elle poursuivi, les procès poli-

tiques tenus en juillet dernier contre les défenseurs des droits de l'homme et militants sahraouis, outre les peines iniques prononcées à l'encontre des détenus politiques du groupe Gdeim Izik. Les autorités marocaines continuent à interdire l'accès d'une dizaine d'observateurs étrangers au Sahara occidental occupé, en vue de dissimuler leurs pratiques inhumaines infligées aux Sahraouis, ajoute la militante sahraouie. « Le peuple sahraoui est déterminé à poursuivre la lutte jusqu'à la victoire et la proclamation de l'Etat sahraoui », a indiqué M<sup>me</sup> Haidar, appelant à mettre en place « un mécanisme » onusien pour surveiller les violations marocaines commises contre les citoyens sahraouis, d'autant que la Minurso « assiste impuissante aux crimes et violations commis par le Maroc contre le peuple sahraoui ». Elle a appelé à faire pres-

sion sur les autorités marocaines pour qu'elles respectent les décisions de la légalité internationale et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La militante sahraouie a exprimé son souhait de voir le nouvel Envoyé personnel de l'ONU, Horst Kohler, assumer pleinement ses missions et engager des négociations « sérieuses ». Elle a également salué « le soutien stratégique » de l'Algérie au peuple sahraoui et à sa cause juste pour l'autodétermination. De son côté, M<sup>me</sup> Fatma El Mehdi a indiqué que le Maroc, depuis son adhésion à l'Union africaine (UA), avait tenté, en vain, d'expulser le Sahara occidental de l'organisation africaine, estimant que « l'UA est un acteur et partenaire réel de la République sahraouie » et a toujours défendu l'indépendance de ce territoire occupé.

A. D./ APS

## Règlement de la crise en Libye

### L'Algérie réitère son soutien aux efforts onusiens

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a réitéré à Alger le soutien de l'Algérie à la politique de dialogue et aux efforts onusiens pour le règlement de la crise en Libye. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience accordée au nouveau représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Libye et chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Ghassan Salamé, M. Messahel a indiqué que la rencontre avait porté sur « la situation en Libye », soulignant avoir évoqué avec le responsable onusien « la stratégie tracée en vue d'aboutir à une solution politique à la crise qui secoue ce pays frère ». Le ministre a réaffirmé « l'appui de l'Algérie aux efforts onusiens et à la politique de dialogue inclusif interlibyen », souhaitant l'entrée en

vigueur de l'accord politique « dans les semaines à venir ». Le chef de la diplomatie algérienne a ajouté avoir évoqué également « le rôle des pays voisins dans l'aide et l'accompagnement des frères libyens et du représentant spécial onusien », affirmant que « les portes de l'Algérie restent ouvertes » pour trouver une solution à la crise dans ce pays voisin. Après avoir souhaité la réussite à M. Salamé dans sa mission qui « n'est pas facile », M. Messahel a souligné que le chef de la mission onusienne « possède les capacités et les compétences nécessaires en vue de régler cette crise, avec la participation des frères Libyens et avec l'aide de tous », soulignant que le nouveau représentant spécial de l'ONU en Libye « est un homme connu en particulier en Algérie, ayant de larges

connaissances et une expérience avérée en matière de négociations ». De son côté, M. Ghassan Salamé a indiqué qu'il « est naturel » de venir en Algérie « car c'est un pays qui s'intéresse à la Libye, partageant avec lui plus de 1 000 km de frontières », ajoutant que « l'Algérie a des liens ancestraux, étroits et profonds avec la Libye ». Le responsable onusien a précisé qu'il était venu en Algérie « pour écouter les conseils d'hommes connaisseurs dans la question libyenne, notamment le ministre des Affaires étrangères qui a une expérience de plus de quarante ans dans les affaires maghrébines ». Il a dit qu'il était également venu pour « exposer quelques idées » afin d'aider les Libyens à sortir de la crise, soulignant que le peuple libyen « mérite un avenir meilleur ». Amel F.

### Mauritanie Série d'interpellations dans le milieu de la presse

EN MAURITANIE, la presse est à nouveau dans le collimateur du pouvoir. Quatre journalistes ont été interpellés et longuement interrogés par la Direction de répression des crimes économiques avant d'être libérés, vendredi 25 août. Parmi eux, Babacar Mbaye Ndaye, rédacteur en chef du site d'information francophone Cridem ainsi que sa directrice administrative, Rella Ba. Ont également été interpellés Jeidna Deida, journaliste indépendant ainsi que le rédacteur en chef du *Quotidien de Nouakchott*, Moussa Samba Sy, Ahmed Ould Cheikh, du journal *Le Calame*, a également été convoqué, vendredi. Aucune raison officielle n'a été fournie. En un an, c'est la troisième fois que des journalistes sont interpellés. Joint par RFI, Mamoudou Sy, président du Regroupement de la presse mauritanienne, s'insurge contre ces arrestations sans motifs qu'il qualifie d'atteintes déléguées à la liberté de s'exprimer et d'informer en Mauritanie. Vendredi également, les secrétaires généraux de deux Centrales syndicales, la Confédération libre des travailleurs de Mauritanie (CLTM) et la Confédération générale des travailleurs de Mauritanie (CGTM) ont également été interrogés par les services de sécurité. Ils sont sortis libres après avoir répondu aux questions des enquêteurs sur leurs sources de financement ainsi que leurs liens avec l'ex-sénateur fronteur Mohamed Ould Ghadde et avec l'homme d'affaires Mohamed Ould.

O. T./RFI

### Pour tentative d'émigration clandestine Extradition de 45 Tunisiens arrêtés en Libye

LES AUTORITÉS libyennes ont extradé samedi 45 jeunes Tunisiens qui ont participé à une tentative d'émigration clandestine depuis la ville libyenne de Zaouia, a rapporté hier l'agence de presse tunisienne TAP, citant un communiqué. Selon le communiqué rendu public par le département des Affaires étrangères, les jeunes Tunisiens ont été livrés dans l'après-midi aux autorités tunisiennes au poste frontalier de Ras Jedir. L'extradition de ces jeunes intervient quelques jours après une visite officielle de trois jours (du 21 au 23 août 2017) effectuée à Tripoli par une délégation du département des Affaires étrangères tunisien, a-t-on précisé de même source. Les autorités libyennes avaient extradé le 11 août 2017 un premier groupe de 78 jeunes Tunisiens vers la Tunisie, selon l'agence tunisienne.

R. M.



## Irak

# Les forces irakiennes en passe de remporter la bataille de Tal Afar

■ Les forces gouvernementales irakiennes, accompagnées d'unités paramilitaires et appuyées par une coalition internationale sous commandement américain, étaient en passe, hier, de chasser le groupe État islamique (EI) d'un de ses derniers bastions du pays.

Par Rosa F.

Les troupes tiennent désormais «*tous les quartiers*» du dernier fief du groupe État islamique (EI) dans la province de Ninive (nord), a indiqué une semaine après le début de l'offensive le Commandement conjoint des opérations (JOC), qui coordonne la lutte anti-EI en Irak. Elles ont notamment repris le centre-ville ainsi que la citadelle ottomane qui le surplombe, perchée sur une colline. Au pied de la Grande mosquée au long et fin minaret endommagé par les combats, un énorme cratère témoignait de la violence des frappes sur la ville, a constaté un journaliste de l'AFP. Aux alentours, sur de nombreux bâtiments étaient inscrits des slogans religieux laissés par les jihadistes, et le drapeau, mis à

bas par les troupes, gisait au sol, à l'envers. Les forces irakiennes poursuivent toutefois leurs opérations pour débarrasser la ville des derniers combattants de l'EI, des explosifs et autres obstacles laissés derrière eux par les jihadistes et s'assurer de la sécurité des zones reprises, ont constaté des journalistes de l'AFP. C'est également dans la province de Ninive que les jihadistes ont perdu début juillet Mossoul, la deuxième ville d'Irak, située à 70 kilomètres à l'est de Tal Afar. Après la prise samedi du centre de Tal Afar et sa citadelle puis hier des derniers quartiers aux mains des jihadistes, les combats se poursuivent aux abords de la ville. L'objectif est désormais de reconquérir al-Ayadih, une localité à 15 km au nord de Tal Afar. Cette bourgade est importante pour les forces anti-EI car elle se trouve sur la seule



route, depuis Tal Afar, que les jihadistes peuvent emprunter pour fuir en Syrie. Dans le pays voisin, en guerre, les jihadistes sont présents dans les provinces de Deir Ezzor et de Raqa, leur «*capitale*» en Syrie dont ils ont déjà perdu plus de la moitié au profit d'une alliance arabo-kurde soutenue par les États-Unis. Le JOC avait indiqué samedi que, sur l'ensemble de la région de Tal Afar, «*1 155 km carrés avaient été repris sur 1 655 km carrés, soient 70% de la zone*». Dans leur progression, rapide, les forces irakiennes sont aidées par les avions irakiens et de la coalition internationale anti-EI qui

pilonnent la région depuis des semaines. L'avancée à Tal Afar, qui comptait au moins dix fois moins d'habitants que Mossoul avant l'entrée des jihadistes en 2014, est sans commune mesure avec celle à Mossoul, qui était encore densément peuplé à l'entrée des troupes en novembre 2016. Là-bas, les combats ont duré neuf longs mois. Ses 200 000 habitants, en majorité Turkmènes chiites, ont pour beaucoup fui l'occupation jihadiste à partir de l'été 2014. Alors que les humanitaires se préparaient à un nouvel exode de civils au fur et à mesure de l'avancée des troupes, jusqu'ici le flux de

déplacés est ténu, assurent combattants et humanitaires. Parmi eux, Abou Zineb est revenu dans sa ville, désormais fantôme et où les dégâts sont importants, en tant que combattant du Hachd al-Chaabî, des unités paramilitaires dominés par les milices chiites. Il accuse les jihadistes d'avoir «*tout fait exploser*». «*Ils détruisent les maisons en raison des combats, mais aussi pour empêcher les habitants de revenir*», affirme le trentenaire à l'AFP. Mais alors que se dessine la fin des opérations à Tal Afar, les forces anti-EI en Irak ont encore deux objectifs. D'un côté, Hawija, à près de 300 km au nord de Baghdad, dans la province de Kirkouk. La coalition internationale a annoncé avoir mené ces derniers jours dans ce secteur deux raids aériens ayant notamment détruit «*deux unités tactiques de l'EI et un point de contrôle et de commande*». De l'autre, trois localités de l'ouest désertique frontalier de la Syrie : al-Qaim, Rawa et Anna, tenues par l'EI. Lors d'une offensive fulgurante en 2014, l'EI s'était emparé de près d'un tiers de l'Irak mais il a ensuite perdu beaucoup de terrain. Mais cette organisation ultraradicale, également en perte de vitesse en Syrie, parvient encore à frapper. Elle a récemment revendiqué des attentats meurtriers en Espagne, en Belgique et en Russie.



## Points chauds

### Opposition

Par Fouzia Mahmoudi

Jean-Luc Mélenchon avait annoncé, dès le soir du second tour de la présidentielle française, que lui et son parti La France Insoumise seraient les principaux acteurs de l'opposition et qu'ils se battraient pour garantir les droits fondamentaux aux Français. Notamment tout ce qui est relatif aux droits sociaux qu'Emmanuel Macron, selon lui, met en danger. Il ne s'est pas privé bien entendu de le dire et de le redire durant l'université d'été de son mouvement à Marseille. Pendant quatre jours, plus de 3 000 personnes ont en effet participé aux «*AmFis*» (FI pour les initiales de La France insoumise) dans les murs de l'université d'Aix-Marseille en plein centre-ville. Hier, l'ancien candidat à la présidentielle a prononcé un discours offensif au cours duquel il a mobilisé ses troupes en vue de la marche du 23 septembre «*contre le coup d'État social*» et la réforme du code du travail, qui doit être l'occasion pour La France insoumise (LFI) d'asseoir le statut revendiqué de «*premier opposant*» à Macron pour devenir la seule «*force alternative*» à l'exécutif. «*La vague dégaïste va reprendre et s'amplifier, elle a rendez-vous le 23 septembre. C'est le moment de venir, les gens, d'exprimer dans la démocratie de la rue, les leçons des élections que vous avez portées avec vos bulletins de vote et par l'abstention*». «*C'est le moment de se rebeller, les gens ! C'est notre devoir de dire qu'on ne lâchera rien ! C'est la lutte, la lutte, la lutte et encore la lutte !*», a-t-il encore lancé. (...) «*La meilleure forteresse des tyrans, c'est l'inertie des peuples !*». Mélenchon a aussi répété son credo : «*Nous ne participerons ni demain ni après-demain à quelque tambouille que ce soit. Nous sommes toujours prêts à agir avec qui veut à condition que ce soit contre le système libéral. Ce n'est pas l'étiquette qui compte, c'est ce que l'on fait*». C'est pour cela, a assuré Mélenchon, qu'il n'y aura pas de listes LFI aux sénatoriales pour éviter ces fameuses «*tambouilles*» avec les autres partis de gauche, que cela soit les socialistes ou les communistes. Mélenchon a également visé à plusieurs reprises Macron, non seulement sur la réforme du code du travail, la baisse des APL ou la nouvelle mouture de l'ISF mais aussi sur ses déclarations en Roumanie sur les Français qui «*détestent les réformes*». «*Je suis choqué*. (...) C'est incroyable. Non, un président de la République n'engueule pas le peuple français, qui est son patron, en quelque sorte, en disant qu'il ne veut pas les réformes. Ce ne sont pas les réformes qu'il ne veut pas, ce sont vos réformes ! Nous ne vous reconnaissons pas le droit de nous parler sur ce ton. Nous condamnons de fait que vous ayez rompu une règle qui veut que les Français n'aillent pas dans une autre capitale dire du mal dans un autre pays». Le ton est ainsi donné et le dirigeant de LFI semble bien décidé à faire du président français sa cible de prédilection. Plus offensif que les députés de droite, Mélenchon ne veut pas manquer à sa parole et s'oppose violemment et dès qu'il le peut à toute action menée par Emmanuel Macron. Reste à savoir si le parti présidentiel lui rendra la pareille et l'attaquera de même sur ses propositions.

F. M.

## Yémen

### Des tensions entre rebelles dégénèrent en heurts dans la capitale

Un officier proche de l'ex-président yéménite Ali Abdallah Saleh et deux rebelles Houthis ont été tués dans des affrontements internes sans précédent qui risquent de transformer la capitale Sanaa en champ de bataille entre factions jusqu'alors alliées. Le colonel Khaled al-Ridha était le chef adjoint des relations extérieures du Congrès populaire général (CPG), le parti de M. Saleh, et il a été tué samedi soir. Sans nommer directement les Houthis, le CPG a accusé un «*groupe qui n'a aucune moralité*» d'être responsable de la mort de l'officier, une référence à peine voilée à ces insurgés pro-iraniens. La confiance ayant permis à M. Saleh de forger une alliance il y a trois ans avec les Houthis s'effrite de jour en jour. Les deux camps ont pu, grâce à cette alliance, garder le contrôle de Sanaa et empêcher les forces progouvernementales d'avancer vers le nord du Yémen. L'agence de presse Saba, dirigée par les Houthis, a de son côté fait état de la mort de deux membres des Comités populaires, dominés par les Houthis, dans des accrochages samedi soir à Sanaa.

Selon des sources du CPG, des violences ont éclaté après une altercation entre des hommes des deux camps à un point de contrôle situé à proximité des bureaux de la présidence, où siège M. Saleh, dans le secteur de Hadda, au sud de Sanaa. La tension était vive hier dans la capitale qui est d'habitude calme en dépit des raids aériens de la coalition arabe progouvernementale, menée par l'Arabie saoudite, et dont le dernier a fait vendredi avant l'aube 14 morts parmi des civils, dont cinq enfants d'une même famille. Selon des habitants, les forces loyales à M. Saleh se sont massivement déployées sur le lieu de l'accrochage qui a coûté la vie au colonel Ridha, autour de la résidence de M. Saleh et de la place Sabyine, lieu traditionnel des rassemblements politiques. C'est sur cette place qu'a eu lieu jeudi une manifestation monstre des partisans de M. Saleh à l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire du CPG. Voulu comme une démonstration de force de cette formation politique, la manifestation a rassemblé des centaines de milliers de personnes et s'est déroulée

sans incident majeur. Y prenant la parole, M. Saleh s'est gardé de s'en prendre directement aux Houthis. Officiellement, l'alliance avec eux s'était matérialisée en septembre 2014 et la prise de la capitale par les rebelles. Une alliance contre nature puisque M. Saleh les a combattus durant ses trois décennies de présidence, avant d'être contraint de céder le pouvoir sous la pression de la rue en 2012. Les Houthis, issus de l'importante minorité zaidite (branche du chiisme) bien implantée dans le nord du Yémen, et les pro-Saleh font face depuis 2015 à une intervention d'une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite qui soutient les forces progouvernementales regroupées dans le sud. Mais des fissures sont récemment apparues au grand jour entre le chef Houthi Abdel Malek al-Houthi (38 ans) et M. Saleh (75 ans) qui ont échangé des accusations de «*trahison*» dans des discours télévisés. M. Saleh avait notamment suggéré que ses alliés étaient une «*milice*» et les rebelles l'avaient prévenu qu'il «*assumerait les conséquences*» de ses propos.





Concert en septembre

# François Morel et Antoine Sahler s'invitent en Algérie

■ L'Institut français en Algérie poursuit l'organisation d'activités culturelles renforçant l'échange artistique entre les deux rives de la Méditerranée. Pour le mois de septembre prochain, de grands noms de la musique universelle sont invités en Algérie pour animer deux concerts pleins de sonorités, de rythmes et d'émotions. Il s'agit du chanteur François Morel et du musicien Antoine Sahler. Les villes concernées par ces spectacles sont Alger et Constantine.

Par Abla Selles

La musique universelle s'invite en Algérie au mois de septembre prochain, proposant au public d'apprécier en même temps les paroles et la musique. Il s'agit d'aller dans un voyage artistique plein de couleurs avec le chanteur François Morel et le musicien Antoine Sahler. Ce spectacle intitulé «La Vie» raconte des histoires, des histoires de la vie, de l'amour et de philosophie, des histoires qui viendraient après la fin du monde. Il est basé sur l'ouvrage «Ma vie» de Jack-Alain Léger. Organisé par l'Institut français à Alger et celui de Constantine, ce spectacle ne nous fera pas découvrir des chansons seulement, mais nous embarquera dans une expérience humaine. Les histoires racontées sous forme de chansons par François Morel avec les notes d'Antoine Sahler



au piano, trompette et claviers permettra au public algérien de découvrir un art de haute facture. Pour le public d'Alger, le

spectacle est prévu pour le 14 septembre. Quant aux Constantinois, ils seront au rendez-vous avec le spectacle «Ma

vié» deux jours après. Il est à noter que François Morel a suivi des études de lettres modernes avant d'entrer à l'École de

théâtre de la Rue-Blanche, à Paris. Repéré par Jean-Michel Ribes qui fait appel à lui pour la série télévisée «Palace» en 1988, François Morel rejoint bientôt la troupe de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff. Aux côtés de Yolande Moreau et Bruno Lochet, il est à l'affiche de «Lapin chasseur» en 1989, puis suivent «Les frères Zénith», «Les pieds dans l'eau» ou encore «C'est magnifique». Quant à Antoine Sahler, il est né en 1970 à Montbéliard. Après des études de piano classique, il s'intéresse au jazz, puis à la chanson française. Il publie deux albums chez Harmonia Mundi / Le Chant du Monde. Le deuxième album est repéré par la chanteuse Juliette qui l'invite à faire sa première partie à l'Olympia en 2006. En 2009, il écrit des chansons avec François Morel, qui donnent naissance au disque et au spectacle «Le Soir, des lions...», dont il assure la direction musicale. Toujours avec François Morel, ainsi qu'Olivier Saladin, il coécrit et met en musique la mini-série radiophonique «Toutes nos pensées» sur France Inter. Depuis 2011, il écrit, seul ou avec François Morel, pour : Juliette, Maurane, Juliette Gréco, Joséphine Drai ; il est également auteur-compositeur pour la chanteuse Lucrèce Sassella. En 2015, il crée avec plusieurs amis le label associatif Le Furieux et publie le nouvel album, «Je n'ai encore rien dit», en tant qu'interprète. Son label produit dans le même temps le nouvel album d'Armelle Dumoulin paru en février 2016, avec la participation de Bertrand Belin et Yolande Moreau.

A. S.

## Festival du court métrage en Irak

### «Je te promets» de Mohamed Yargui décroche le premier prix

Le court métrage «Je te promets...», du réalisateur algérien Mohamed Yargui, a décroché le premier prix au Festival international Wassit (2<sup>e</sup> édition) du court métrage,

organisé dans la ville irakienne Al Kout (Sud-est du pays). D'une durée de 17 minutes, le film, tourné en langue amazighe, raconte l'histoire d'un frère qui tente d'honorer

sa promesse envers sa sœur une fois grandi. Le film met en exergue également les différents aspects de la culture locale et la situation de la femme dans la ville de

Béjaia. «Je t'ai promis» est la troisième œuvre du réalisateur après ses deux courts métrages à savoir «Au bout du tunnel» sorti en 2016 et «Houria» (2007). M.

Yargui a travaillé en tant que réalisateur adjoint avec Abdelkrim Bahloul dans son long métrage «Voyage en Algérie».

D. R.

## Echanges artistiques

### Lancement d'un concours de cosplay japonais

L'ambassade du Japon en Algérie a annoncé le lancement d'un concours de cosplay japonais et ce, dans le cadre de la tenue de la semaine japonaise à Alger. Prévue du 22 au 26 octobre, la manifestation en l'honneur de la culture nipponne se tiendra au Palais de la culture Moufdi-Zakaria (les Annassers, Alger). La gastronomie du pays,

son cinéma, son histoire ainsi que ses traditions seront décortiqués et présentés au public algérois pour l'occasion. Le concours cosplay, qui désignera son vainqueur en octobre, est également au programme de l'événement. Le thème choisi pour les aspirants participants est : «J'incarne mon personnage japonais favori». Pour parti-

ciper, il vous faut porter un costume qui représente «un personnage typiquement japonais de manga, animé, jeux vidéo ou film et autres» (les personnages non japonais étant exclus du concours). Le costume doit également être présenté et «confectionné de manière correcte et non provocante». Le participant ou la participante devra pour sa

part être âgé(e) d'au minimum 10 ans. La date limite de candidature est fixée au 22 septembre 2017. Vous devez envoyer une photo à l'email suivant : culture@al.mofa.go.jp avec pour objet COSPLAY. Les 20 meilleurs cosplayers seront réunis et jugés lors de la semaine culturelle japonaise, en octobre.

R. C.

## Cinéma

### Décès du réalisateur Tobe Hooper

Quelques semaines après George Romero, c'est une autre figure phare du cinéma d'horreur qui disparaît : Tobe Hooper est décédé samedi en Californie. Son nom restera pour bon nombre de spectateurs associé à «Massacre à la tronçonneuse», toujours aussi culte plus de 40 ans après sa sortie. Tobe Hooper réalise son tout premier court métrage à l'âge de... trois ans avec une caméra 8mm. Après plusieurs années en tant que professeur d'université, il rencontre Kim Henkel et tourne «Massacre à la tronçonneuse» (1974). Doté d'un budget dérisoire (environ 80 000 \$), le film est

acclamé à la Quinzaine des réalisateurs au festival de Cannes et connaît un succès phénoménal aux Etats-Unis.

En France, le film est confronté à la censure et ne sort au cinéma qu'en 1982. Tobe Hooper renoue trois ans plus tard avec l'actrice Marilyn Burns, la Scream Queen de «Massacre à la tronçonneuse» pour tourner un film d'horreur indépendant : «Le Crocodile de la mort» (1977). Après le succès de ces deux métrages, Tobe Hooper quitte les environnements ruraux pour tourner des productions beaucoup plus conséquentes. Il réalise en 1981 le slasher

«Massacres dans le train fantôme» puis signe avec Steven Spielberg une superproduction hollywoodienne : «Poltergeist» (1982). Cette histoire de fantômes interprétée par Craig T. Nelson et JoBeth Williams rapporte aux Etats-Unis plus de 76 millions de dollars de recettes. A part quelques petites productions restées inédites au cinéma en France telles que «Combustion spontanée» (1990), «Body bags» (1993), «Night Terrors» (1993), les années 90 marquent surtout les premières expériences du cinéaste dans le monde de la télévision. Tobe Hooper dirige ainsi plusieurs

téléfilms et séries télévisées tout en restant fidèle au genre qui a fait sa réputation, l'horreur. Parallèlement, il réalise pour le grand écran «La Presseuse diabolique» (1995), qui lui vaut un nouvel échec. Le remake «The Toolbox Murder» (2004) marque le retour de Tobe Hooper au cinéma. Le réalisateur engage à nouveau les deux scénaristes de ce film, Jace Anderson et Adam Gierasch pour écrire «Mortuary» (2005) : une histoire de zombies sur fond de critique sociale. En 2013, il s'expatrie aux Emirats arabes unis pour tourner «Djinn», film d'horreur en langue arabe.

R. I.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

### Club hippique de Annaba 30 août :

Le groupe Freeklane enchante son public avec les plus belles chansons de son répertoire artistique.

### Musée des antiquités et des arts islamiques (Télémy)

#### Jusqu'au 30 octobre :

Une exposition nommée «D'Icoosim à Alger : 22 siècles d'Histoire» invite les Algérois à se familiariser avec des objets archéologiques récemment découverts au niveau de la capitale.

### Palais des Raïs Bastion 23

#### Jusqu'au 5 octobre :

«Les jardins d'Alger» s'exposeront au niveau de la capitale.

### Du 31 août au 9 septembre :

Exposition intitulée «Jardins éternels, jardins fragiles».

### Du 14 au 23 septembre :

Exposition «Jardins d'Alger» Par Akacha Talbi, plasticien.



## Coup-franc direct

Les faux-fuyants !

Par Mahfoud M.

Certains techniciens trouvent vite fait un quelconque faux pas et cela semble devenir une habitude. Ainsi, le coach de la JSK a tiré à boulets rouges sur l'ancien président, lui faisant porter le chapeau après la première contre-performance enregistrée à domicile face à la JS Saoura. Pour lui, Hannachi a tout fait pour leur mettre les bâtons dans les roues en incitant certains fans à les insulter et les huer. Est-ce logique, sachant que le président était assailli de toutes parts par ces mêmes supporters qui réclamaient sa tête depuis la saison dernière ? Il est clair que ces entraîneurs n'ont pas trouvé d'autre issue que de rejeter la responsabilité sur l'ancien président pour lui faire porter le chapeau et s'extirper de cette situation, sachant qu'ils sont sous une grosse pression, et que dans leur for intérieur ils n'ont pas eu la préparation qu'il faut en Tunisie avec les insuffisances constatées notamment sur le plan de l'attaque qui ne réussit pas à conclure. Le staff technique kabyle devrait plutôt se soucier de son travail plutôt que de chercher des poux dans la tête des autres. Les techniciens algériens devraient, en général, assumer leurs responsabilités en avouant leurs erreurs plutôt que de lancer des accusations gratuites qui ne convainquent personne.

M. M.

Turquie

## Medjani signe pour deux saisons avec Sivasspor

**LE DÉFENSEUR** international algérien Carl Medjani, qui vient de résilier son contrat avec Trabzonspor (Div.1 turque de football) a signé vendredi soir un contrat de deux saisons avec l'autre pensionnaire du championnat de Turquie Sivasspor, a annoncé le club sur son site officiel.

Medjani (32 ans) et Trabzonspor se sont mis d'accord jeudi sur une résiliation du contrat à l'amiable. L'Algérien avait déjà évolué à Trabzonspor à deux reprises : 2014-2015 et en 2017.

En janvier 2016 il décida de s'exiler en Espagne pour s'engager avec Levante UD pour rester six mois avant de passer la même période avec Leganés, l'autre pensionnaire du cham-

pionnat d'Espagne. Sivasspor a entamé la saison 2017-2018 par une défaite sur le terrain d'Akhisar Belediye Genclik (1-0) avant de s'imposer lors de la deuxième journée à domicile face à Yeni Malatyaspor (2-0). Medjani fait partie de la liste des 23 joueurs dévoilée vendredi par le sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz en vue de la double confrontation face à la Zambie, les 2 et 5 septembre prochain, comptant respectivement pour la 3e et 4e journée des qualifications de la Coupe du monde 2018 en Russie. Il n'a pas été retenu pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 qui s'est déroulée au Gabon.

# Equipe nationale Les Verts en stage à partir d'aujourd'hui

■ C'est aujourd'hui que les joueurs de l'équipe nationale reprennent le chemin de la préparation en prévision du prochain rendez-vous qui les attend, à savoir, le match comptant pour la troisième journée des éliminatoires du Mondial 2018 face à la Zambie.



Les joueurs de l'EN reprennent le chemin de la préparation

Par Mahfoud M.

Ainsi donc, le stage de la sélection nationale démarre ce matin au centre des équipes nationales de Sidi Moussa qui accueillera les Verts sous la conduite du sélectionneur national, Lucas Alcaraz. Ce dernier fera tout ce qui est de son possible pour préparer le groupe pour cette première manche face aux Zambiens qui s'annonce quelque peu difficile, même si nous aurons un certain avantage en disputant le match chez nous à Constantine. Tous les joueurs sont attendus pour ce stage qui verra la participation de nouveaux joueurs à l'image

de Sofiane Deham qui évolue à Sochaux, alors que Ouanas qui avait failli honorer sa première convocation face au Nigeria est de retour en EN. Ce stage est très important pour les Verts qui souhaitent être fixé sur leur avenir dans ces éliminatoires et surtout tenter de se relancer après avoir été donné comme éliminé après un nul face au Cameroun et une défaite face aux Green Eagles du Nigeria. Même si Alcaraz sait que la mission est compliquée, n'empêche il reste très confiant et estime que tout reste possible à condition de se donner à fond et de jouer le tout pour le tout. Alcaraz qui était en Italie pour superviser le joueur

de Bologne, Safir Taïder, a également étudié le jeu de la Zambie en l'observant grâce à quelques vidéos de matchs joués par cette sélection. Il aura l'occasion de revoir certains matchs de cet adversaire avec les joueurs qui auront aussi l'occasion de superviser cette équipe. En tout état de cause, les joueurs de l'EN restent déterminés à se donner à fond afin de réussir cette double confrontation et pourquoi pas se relancer dans la course à la qualification à la phase finale du Mondial même si cela reste compliqué en l'état actuel des choses.

M. M.

## Ligue 1 Mobilis (1<sup>re</sup> journée)

# L'ESS et l'USMA gagnent difficilement, la JSK accrochée

Le champion sortant ES Sétif, orphelin de son public en raison du huis clos a éprouvé les pires difficultés pour venir à bout de l'USM El Harrach (2-1), samedi soir en clôture de la première journée de Ligue 1 Mobilis, et c'est sur le même score que s'est imposé l'USM Alger dans le derby algérois face au Paradou AC, au moment où la JS Kabylie a été tenue en échec à domicile par la JS Saoura (1-1). Les choses avaient mal commencé pour l'Entente pratiquement dès le coup d'envoi de la rencontre, puisque Kherbache avait ouvert le score pour les visiteurs dès la 6e minute. Mais Nessakh a réussi à niveler la marque à la 34', avant que le défenseur harrachi Mazari ne marque contre son propre camp à la 68'. Une copie quasi conforme de ce scénario s'est produite au stade Omar Hamadi de Bologhine, puisque là encore ce sont les visiteurs qui ont ouvert le score par Naïdji (32'), et ce n'est que difficilement que l'équipe locale est parvenue à renverser la vapeur, d'abord par Hamzaoui (46'), puis par son capitaine Mohamed Meftah, ayant transformé un penalty à la 80'. De son

côté, la JS Kabylie a été moins chanceuse en recevant la JS Saoura, puisque cette dernière l'a contrainte au partage des points (1-1). Le scénariste aurait même pu être pire pour les Canaris, puisque c'est l'équipe de Béchar qui était la première à trouver le chemin des filets, grâce à Yahia-Chérif (23'). Heureusement que la nouvelle recrue, Djabout, a répondu présent dès cette première apparition, en transformant un penalty à la 36'. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le MC Oran s'était emparé seul de la tête du classement, après sa large victoire (3-0) contre le nouveau promu, l'USM Blida, qui avait bien résisté pendant 74 minutes avant de s'effondrer littéralement dans le dernier quart d'heure. C'est l'ex-Usmiste Zineddine Mekkaoui qui a ouvert le score à la 74' minute, avant que Mohamed Amine Aouad ne corse l'addition à la (86'), et que Souibah ne celle définitivement le succès des locaux, en transformant un penalty à la 88' minute. Vendredi, en ouverture de cette première journée, ce sont le MC Alger, le CR Belouizdad et le CS Constantine qui avaient réussi les meilleures opérations, en se positionnant

dans le peloton de tête, après leurs victoires respectives contre l'US Birkra (1-0), l'USM Bel-Abbès (2-0) et le NA Hussein Dey (3-1), alors que de leur côté, l'Olympique de Médéa et le DRB Tadjenanet s'étaient neutralisés (1-1). Le Doyen des clubs algériens l'a emporté à Biskra grâce à Nekkache (25'), au moment où Lakroum (59') et Hamia (68') ont offert la victoire au CR Belouizdad. Pour sa part, le CS Constantine s'est imposé grâce à Belamiri, auteur d'un doublé (49', 68') et Zerara (58'), au moment où le transfuge de la JS Kabylie, Boulaouidet, a réduit le score pour les Sang et Or (67'). A l'instar de l'USB, qui a raté le coche à domicile face au MCA, l'Olympique de Médéa a été tenu en échec sur son propre terrain par le DRB Tadjenanet (1-1), alors que les choses avaient relativement bien démarré pour lui, puisqu'il avait ouvert le score à la 38' minute par Badreddine Bahi, avant de concéder l'égalisation devant Attouche, moins de cinq minutes après le retour des vestiaires.

OM- DRBT	1-1
CRB- USMBA	2-0
USB-MCA	0-1
CSC- NAHD	3-1
MCO-USMB	3-0
JSK- JSS	1-1
USMA- PAC	2-1
ESS-USMH	2-1

	Pts	J
1). MC Oran	3	1
—). CS Constantine	3	1
—). CR Belouizdad	3	1
—). MC Alger	3	1
—). USM Alger	3	1
—). ES Sétif	3	1
7). DRB Tadjenanet	1	1
—). Olympique Médéa	1	1
—). JS Saoura	1	1
—). JS Kabylie	1	1
11). USM Bel-Abbès	0	1
—). US Biskra	0	1
—). Paradou AC	0	1
—). USM El Harrach	0	1
—). NA Hussein Dey	0	1
—). USM Blida	0	1

RÉSULTATS ET CLASSEMENT :

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Lutte antiterroriste/Bordj Badji Mokhtar Un pistolet mitrailleur et une quantité de munitions saisis

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire a saisi, avant-hier à Bordj Badji Mokhtar, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis qu'un autre détachement a détruit trois bombes de confection artisanale à Ain Defla, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 26 août 2017 à Bordj Badji Mokhtar un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a détruit trois bombes de confection artisanale à Ain Defla», note la même source. Par

ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Tlemcen, «un colporteur de drogue en possession de 45,5 kilogrammes de kif traité, et ont intercepté également deux contrebandiers et 5792 unités de différentes boissons à Sidi Bel-Abbès et Tiaret, tandis qu'un détachement de l'ANP a saisi, à In Guezzam trois motocyclettes et divers outils d'orpillage». A El Ghazaouet, des éléments de gardes-côtes «ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de 10 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que 45 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Béchar, Ouargla et Naâma», a ajouté le communiqué. Y. Z.

## Renversement d'un bus de voyageurs à Ouargla 2 morts et 19 blessés

DEUX personnes ont trouvé la mort et 19 autres ont été blessées suite au renversement? hier à Ouargla? d'un bus de voyageurs assurant la ligne Adrar-El-Oued, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 5h00 du matin, lorsque le bus s'est renversé sur la route nationale (RN-3), à 30 km de la commune d'El-Hadjira (nord de Ouargla), causant le décès sur place de deux passagers et des blessures à 19 autres, a-t-on précisé. Les dépouilles mortelles des deux

victimes (34 et 25 ans) ont été déposées à la morgue de l'hôpital d'El-Hadjira, alors que les 19 blessés (âgés entre 6 à 59 ans) ont été évacués par la Protection civile aux services des urgences médico-chirurgicales du même établissement hospitalier, et à l'hôpital de Touggourt, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. Z. Z.

## Accidents de la route

### 8 morts et 31 blessés en 24 heures

HUIT personnes ont trouvé la mort et 31 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés ces dernières 24 heures à travers plusieurs régions du pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a eu lieu dans la wilaya de Ouargla où deux personnes sont décédées et 19 autres blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs desservant la ligne Adrar-El-Oued, survenu sur la RN 03, commune d'El Hadjira. Les victimes ont été évacuées vers les hôpitaux d'El Hadjira et Touggourt.

Par ailleurs, la Protection civile a enregistré trois décès par noyade à Mostaganem où une fillette âgée de quatre ans est décédée au niveau de la plage interdite à la baignade, dans la commune de Ben Abdelmalek Ramdane, à Mila où un enfant âgé de 11 ans est décédé noyé dans un oued, dans la commune d'Ouled

Khelouf, et à Bouira où un adolescent âgé de 18 ans est décédé dans un barrage au lieu-dit Ouled Yahia, commune de Dirah. Y.C.S.

## Attaque devant Buckingham

### Arrestation d'une deuxième personne

UN HOMME de 30 ans a été arrêté hier dans l'ouest de Londres, en lien avec l'attaque de policiers, vendredi soir dernier, devant le palais de Buckingham, a annoncé la police britannique. «L'homme a été arrêté aujourd'hui (dimanche) et soupçonné d'être impliqué dans la planification, la préparation ou l'instigation d'un acte de terrorisme et il a été placé en garde à vue», a indiqué la police dans un communiqué, précisant qu'une perquisition était en cours à une adresse dans l'ouest de Londres, dans le cadre de cette enquête. «L'arrestation a été effectuée par des policiers de la direction du contre-terrorisme qui enquêtent sur l'acte terroriste de Constitution Hill au cours duquel trois policiers ont été légèrement blessés», a indiqué la police. Une prolongation de la garde à vue

## La rentrée sera difficile



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Comité régional de l'OMS pour l'Afrique/Zimbabwe

# L'Algérie aux travaux de la session des ministres de la Santé

■ Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, présidera la délégation algérienne participant aux travaux de la 67<sup>e</sup> session des ministres de la Santé du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, prévue du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre prochains à Victoria Falls (Zimbabwe), a indiqué hier un communiqué du ministère.

Par Salim M.

Plusieurs thèmes sont inscrits à l'ordre du jour de cette session, notamment les points intéressants «le fonctionnement de l'institution, l'évaluation des programmes en cours ainsi que les stratégies à mettre en œuvre pour améliorer l'accès aux soins et lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles», a précisé la même source. Les participants à ces travaux débattront égale-

ment de «la stratégie régionale d'intégration des services essentiels devant Buckingham a par ailleurs été autorisée jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> septembre, selon la même source. Cet agresseur originaire de Luton, à cinquante kilomètres au nord de Londres, s'en est pris à des policiers non armés. Il a été neutralisé avec du gaz incapacitant, avait détaillé la police. Trois policiers ont été légèrement blessés dont deux ayant nécessité des soins à l'hôpital. Cette attaque était intervenue deux heures après une agression au couteau de militaires à Bruxelles. L'auteur, de nationalité belge, a été tué par les forces de l'ordre et l'attaque a été revendiquée samedi soir par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) selon les médias. R. Z.

abordés lors de cette session du comité régional de l'OMS pour l'Afrique, selon le communiqué. S. M.

## Bordj Bou Arreridj 2 morts et 7 blessés dans un accident de la circulation

DEUX personnes sont décédées et sept autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier sur un tronçon de l'autoroute Est-Ouest, dans la zone de Hammam El Bibane, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux camions et trois véhicules de tourisme dans la zone de Hammam El Bibane menant vers Bordj Bou-Arreridj, a précisé le lieutenant Moati Khathir, détaillant que deux victimes, âgées de 24 et de 47 ans, étaient décédées sur place. Les personnes blessées âgées entre 28 et 39 ans ont été secourues par les médecins pompiers et acheminées vers l'hôpital Lakhdar-Bouzi, au chef-lieu de wilaya, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame. A. S.

## Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique

### Un séisme de magnitude 3,0 enregistré avant-hier à Staouéli

UN SÉISME de magnitude 3,0 sur l'échelle de Richter a été enregistré samedi à 21h31 à Staouéli,

dans la wilaya d'Alger, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique

(Craag). L'épicentre du séisme a été localisé à 2 km au nord-ouest de Staouéli, a précisé le Craag. N. A.